PLÉLAN Mag

61

Magazine municipal d'information de Plélan-le-Grand

JAN. / FEV. / MARS 2021

Dossier

La pause méridienne au restaurant scolaire

P.11

Envoie l'assos...

Le club de Tennis : LE TC ATP

P.14

Portrait

« Travailler en accord avec nos valeurs »

P.18

Journée des bénévoles
20 octobre
Les élus et la mairie remercient chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont participé aux désherbages sans pesticide.

Argent de poche !
19 au 23 Octobre
Six jeunes âgés de 16 à 18 ans ont participé à l'entretien des cimetières accompagnés par le service technique.

Commémoration du 11 novembre 1918
11 novembre
Au monument aux morts du Thélin et au monument au mort place de l'Eglise, en présence de Murielle Douté-Bouton, Maire et de M. Picault, adjoint et correspondant défense, des représentants de l'UNC, du chef du centre de secours de Plélan-le-Grand et des porte-drapeaux de l'UNC et des pompiers, de la Fanfare Plélanaise.

Merci aux donateurs !
2 novembre
De nombreux Plélanais ont donné leur sang à la salle des fêtes !

MERCI DE NOUS L'AVOIR POSÉE !

Le «Vivre-ici ! ...» - Référent : Steven Perrichot - L'adjoint Voirie, Réseaux et Espaces verts

1 - Plan de circulation : Rue de la chèze - Poste / Vélodrome - Pourquoi n'est-elle pas en sens unique ?

Merci pour votre question ! Une réflexion est en cours d'étude pour passer cette rue en sens unique dans le cadre du projet de dynamisme du centre bourg.

2 - L'accès à l'église St Pierre : - Le jour des obsèques pouvons-nous avoir une déviation et la présence de la police municipale ?

La rue des Glyorel est une route départementale. Une déviation systématique lors des obsèques n'est pas possible. Cependant, nous vous invitons à prévenir la mairie lorsque des obsèques sont organisées à l'église, 3 jours avant, afin de barrer temporairement la route. La police municipale viendra en fonction de ses disponibilités.

3 - La sirène d'alerte semble ne plus sonner les premiers mercredis du mois, pourquoi ?

La sirène était en cours de maintenance, elle sera de nouveau fonctionnelle le 5 janvier.

LE "PLÉLAN MAG" EST UNE PUBLICATION DE LA MUNICIPALITÉ DE PLÉLAN-LE-GRAND

Directrice de publication : **Murielle Douté-Bouton**

Directrice adjointe : **Murielle Douté-Bouton**

Mise en page et rédaction : **Marc Lehartel**

Corrections : **Murielle Douté-Bouton, Anne Le Quéré**

Charte graphique © **Pollen Studio**

Imprimerie Atimco

Imprimé sur papier 100% recyclé

Tirage **2 150 exemplaires**

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand

L'année 2020 n'a pas été à nulle autre pareille. Il y a un an, aurions-nous imaginé vivre de tels bouleversements ? Passés les débats autour de la tenue des élections municipales, la stupeur du 1er confinement, les masques et matériels manquant, chacun a fait face.

Je salue la collaboration entre les associations et la collectivité qui a permis, en bonne intelligence, de trouver des solutions pour que le lien social soit maintenu, moyennant des adaptations parfois complexes.

Je vous invite aussi à découvrir le déroulement en image de la pause méridienne au restaurant scolaire : un temps ô combien important pour les enfants et pour la collectivité qui met en œuvre depuis 2019 les recommandations de la loi Egalim. En écho à ce dossier, faites la connaissance de deux jeunes agriculteurs Plélanais, représentants d'une génération qui doit relever des défis majeurs.

La municipalité est engagée à vos côtés, les projets ne manquent pas et ils vous seront présentés dans le prochain magazine. L'un de ces projets est le lancement du comité des jeunes, avec un appel à candidature qui permettra à celles et ceux qui ont envie de s'investir dans la vie locale.

La traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu cette année, comme dans beaucoup de communes : vous pourrez découvrir en ligne un film pour « compenser » cette absence.

Le Maire est agent de l'Etat sur sa commune : la collectivité a donc relayé, accompagnée, les mesures nationales. Mais nous avons considéré qu'une différenciation entre le milieu rural et les villes denses devait avoir sa place : c'est le sens d'une délibération prise en novembre pour demander la réouverture des commerces de proximité en milieu rural. En échange permanent et régulier avec nos parlementaires, les associations d'élus locaux, cette demande n'a pas eu l'écho que nous aurions souhaité.

A l'aube de 2021, je vous adresse à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de bonne santé, de renouveau qu'il soit économique ou social, en espérant que les difficultés auxquelles beaucoup d'entre nous sont confrontés s'estomperont. Pas de baguette magique, mais un cadre de vie de qualité à Plélan et en Brocéliande, qui pourra, je l'espère servir d'amortisseur à cette crise majeure.

Motivé.e pour t'engager ?

Appel à candidatures

COMITÉ DES JEUNES

Sophie Boël-Clemmen
Adjointe à la jeunesse

Tu as entre 14 ET 20 ANS ?
Tu veux construire un projet pour ta commune, prendre part aux débats et collaborer à des actions citoyennes ?

REJOINS LE COMITÉ DES JEUNES !

Aurélien Renouard
Référent Comité des jeunes

Je découpe mon bulletin de participation en dernière page du magazine et je le dépose en mairie ou dans la boîte à lettres citoyenne avant le 5 février.

SUR LE VIF

RÉTROSPECTIVE

ACTUALITÉS

NOUVEAUX HABITANTS

En raison du confinement, la cérémonie des nouveaux habitants a été reportée à une date ultérieure.

VENTE LOTS DE BOIS

La commune met en vente 2 lots de bois tombés. Contactez le centre technique pour plus d'informations. Faites une offre avant le 20 février sous enveloppe ou par mail : centre.technique@plelan-le-grand.fr.

NOUVELLE TÊTE

Michael BERGOT
Agent du service technique
Après le départ à la retraite de Michel BOUSSIN, Michael BERGOT, est arrivé le 2 juin 2020 au sein de l'équipe voirie et espace rural des services techniques.

Revivez quelques

Transformateur électrique Enedis embelli !
Mars
Streat art réalisé par les jeunes de l'Espace jeunes et par un graffeur professionnel au village du Gué !

Plélan confiné !
Mars
500 personnes âgées ou isolées ont été contactées par téléphone pour évaluer leurs besoins éventuels.

Le marché reconfiguré
Juillet
Extension du marché et sens de circulation pour améliorer la protection sanitaire.

Rando gourmande !
Juillet
Une belle randonnée organisée par le FC Plélan-Maxent.

SUR LE VIF

DE L'ANNÉE 2020

temps forts de l'année

Rond point rue de la vallée du Cast
Juin

Des travaux pour un nouveau rond point tout neuf.

Des dictionnaires offerts
Juin

Distribution de dictionnaires à tous les élèves de CM2 des 2 écoles élémentaires avant leur rentrée en 6ème. Une opération portée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).

La Rando des Beiles
Septembre

Les belles sorties du dimanche matin !

Dons de fleurs
Novembre

Merci au Super U de Plélan pour ces dons de fleurs qui ont permis d'embellir le cimetière. Ces fleurs ont été offertes pour ne pas jeter les invendus dû à la crise sanitaire.

LA RUE DU MARCHÉ SE PRÉPARE À ACCUEILLIR LE NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Depuis le 16 novembre jusqu'à fin février 2021, des travaux de voirie et d'assainissement sont en cours dans la rue du marché afin de permettre l'accès au nouveau Centre d'Incendie et de Secours (CIS) dont la construction va commencer en 2021.

Le nouveau Centre d'Incendie et de Secours (CIS)

Le Département d'Ille-et-Vilaine et le Service d'Incendie et de Secours ont adopté un important programme pluriannuel d'investissement qui doit permettre de construire de nouveaux centres d'incendie et de secours pour les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ou de rénover les structures existantes.

La caserne actuelle de Plélan-le-Grand s'avère vétuste et sous-dimensionnée, sans possibilité d'extension. C'est pour cela que la construction d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours sont engagées sur un nouveau terrain mis à disposition par la commune.

Ce nouveau Centre d'incendie et de Secours (CIS) remplacera donc l'ancien bâtiment du CIS situé au 2 Bis Rue de la Chèze.

Aménagement de la voie du Centre d'Incendie et de Secours

Pour cela, une voirie est créée et permettra d'accéder au CIS. Des places de parking seront construites et ainsi qu'une liaison piétonne permettant de rejoindre l'Impasse Lancelot et la rue du Marché.

Un plateau surélevé sera créé au carrefour de cette nouvelle voirie et de la rue du Marché. Le plateau positionné en entrée du bourg, permettra de faire ralentir les véhicules entrant et sortant.

Aucune perturbation n'est prévue jusqu'au 31 décembre durant le début des travaux, puis une circulation alternée sera mise en place selon les besoins.

La mairie se charge de viabiliser une parcelle.

Surface totale

(Locaux et aménagements extérieurs)

1850 m²

Aménagement de la voie du CIS

Montant des travaux

162 133,90 € HT

TEMPÊTE ALEX : LES CONSÉQUENCES SUR LA COMMUNE

DÉGATS : L'ÉTANG DE TRÉGU

Dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 octobre, la tempête Alex a frappé Plélan-le-Grand : ses conséquences sont encore visibles sur la commune.

Si le vélodrome a été ré-ouvert mi-octobre, le tour de l'étang de Trégu est toujours fermé jusqu'au 15 janvier, car des arbres et branches sont encore couchés ou dangereux. L'intervention d'un professionnel a été repoussée, mais programmée début janvier, sous réserve des conditions météorologiques et d'accès au site.

SOLIDARITÉ ET SOUTIEN AUX RESTAURATEURS

Plélan le Grand
Porte de Brocéliande

BON REPAS

Offert par le CCAS de Plélan-le-Grand.

Je soutiens mon restaurateur local

Remplir par le restaurateur

Date d'achat : .....

CACHET DU RESTAURATEUR

Nom : .....

Prénom : .....

10 €

Valable du 15 décembre 2020 au 31 mars 2021.
Penser à réserver 3 jours avant.

En remplacement du traditionnel repas, le CCAS a émis des bons repas de 10€, destinés aux ainés de la commune de plus de 75 ans, uniquement valables chez les restaurateurs Plélanais. Validité : jusqu'au 31 mars 2021. Ils ont été adressés par courrier. Si vous ne l'avez pas reçu, adressez vous en mairie.

PROJET D'EXTENSION DE LA MAISON DE RETRAITE : VILLA ST JOSEPH

En juillet 2020, un permis de construire pour un projet d'extension de la maison de retraite a été accordé par la mairie de Plélan-le-Grand.

L'essentiel du projet

Créer une unité protégée : 12 places pour mieux accompagner les résidents présentant des troubles du comportement (Alzheimer ou maladies apparentées). Cette extension se fait sans augmentation de la capacité d'accueil mais en redéployant 3 chambres isolées du rdc, 2 chambres des UV1 et UV2 et les chambres supprimées dans le cadre de la rénovation de l'UV3.

Réhabiliter l'unité « Brocéliande » : unité la plus vieillissante de l'Ehpad.

Créer des locaux d'accueil de jour (6 places).

Rénover l'accueil et le pôle administratif afin d'améliorer la confidentialité et de pouvoir réunir l'ensemble de l'équipe administrative au sein du pôle.

Rénover des locaux dédiés au personnel (vestiaires, salle à manger…) .

L'opération se situe au 12 rue St Joseph à Plélan-le-Grand sur un terrain de 17067 m^2.

Planning des travaux

La première tranche des travaux qui consiste en la construction de l'unité protégée et du nouvel accueil se déroulera jusqu'à l'été 2021.

La deuxième tranche des travaux aura pour objectif la rénovation de l'unité Brocéliande et des locaux du personnel : elle se déroulera de septembre 2021 à septembre 2022.

C'est la société LEGENDRE qui réalise les travaux.

Conscients que les espaces extérieurs sont impactés par la zone de travaux, un chemin accessible allant de l'accueil jusqu'au jardin de l'unité des fleurs sera créé.

Celui-ci permettra aux résidents autonomes mais aussi en fauteuils roulants de profiter d'un espace extérieur agréable et accessible pendant toute la durée des travaux et dans l'attente de l'aménagement des nouveaux espaces extérieurs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Je bénéficie de nouvelles aides à la rénovation

MaPrimeRénov'

Depuis le 1er janvier 2020, cette aide financière de l'Etat qui s'adapte en fonction de mes revenus, améliore le confort de mon logement tout en réduisant mes factures d'énergie.

- **En savoir plus : www.maprimerenov.gouv.fr**

Action logement

Je suis propriétaire occupant mon logement, salarié(e) d'une entreprise du secteur privé.

Je peux bénéficier d'une aide à la rénovation énergétique jusqu'à 20 000 € et d'un prêt complémentaire de 30 000 €. €

- **En savoir plus : www.actionlogement.fr**

Je cumule les aides

D'autres aides avec l'ADEME, l'ANAH, les CEE

En cumulant des aides et en fonction de mes ressources, je peux financer jusqu'à 90% du coût total des travaux de rénovation énergétique.

Plus d'informations :

- **www.prime-cee.fr**
- **www.anah.fr**
- **www.ademe.fr**

Je suis accompagné dans mes démarches

Centre Développement Habitat et Aménagement Territoires
Le CDHAT m'accompagne dans mes projets de rénovation.

Tél : 02.99.28.46.50 (CDHAT) / bretagne@cdhat.fr

Permanence à la Communauté de communes de Brocéliande le matin du 2ème et 4ème mercredi du mois.

- **En savoir plus :www.cc-broceliande.bzh**

ALEC du Pays de Rennes

L'ALEC me délivre des conseils et m'accompagne pour réaliser des économies d'énergie et des travaux de rénovation.

- **En savoir plus : www.alec-rennes.org**

SON MÉTIER

Parlez-moi de vous !

Je suis Vanessa RENAIS, j'ai 41 ans et je suis agent périscolaire depuis Juin 2014. Diplômée d'un CAP petite enfance et issue d'une formation initiale dans le service à la personne en milieu rural, je suis heureuse d'apporter mes qualités relationnelles pour l'épanouissement des enfants.

Quelles sont vos missions ?

Talki-walki dans la main droite et tablette à la main gauche, j'occupe un poste polyvalent.

Référente à la garderie primaire La Pierre Pourprée, je m'occupe également de l'entretien des locaux (la Canopée, restaurant Scolaire), de la surveillance des enfants de l'école Primaire Notre Dame sur le temps du déjeuner, et des temps d'activités du mercredi matin.

Un volet administratif s'ajoute dans mes actions quotidiennes notamment par la transmission du nombre d'enfants présents et de leurs caractéristiques (allergies,...) au restaurant scolaire.

Depuis peu, je suis également assistante de prévention afin d'améliorer le bien-être et la sécurité des agents de la commune.

Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

C'est de voir la joie de vivre des enfants, d'être dans l'humain et ne pas être dans une routine : « Les journées ne se ressemblent pas. »

Vanessa RENAIS

Agent périscolaire

Les – du métier

''Faire face à l'insolence, l'impolitesse et l'intolérance."

Les + du métier

"Le contact humain, l'accueil, la diversité dans mon travail et l'épanouissement des enfants."

C'EST VOTÉ

16 OCT.

- Travaux d'aménagement de la voie d'accès au futur centre de secours – rue du marché - Autorisation de signer le marché
- Service à la population – présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
- Finances - tarifs assainissement collectif 2021
- Décision modificative 3- budget principal
- Majoration des crédits d'heures pour les élus municipaux
- Personnel communal : prime de fin d'année 2020
- Part exceptionnelle dotation de soutien à l'investissement local – appel à projets
- Répartition 2020 du produit des amendes de police 2019 - acceptation de la subvention
- Aménagement urbain : lancement d'une consultation vente à charge pour le site de la « maison blanche. »
- Aménagement urbain : autorisation de signature d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec Neotoa pour la démolition du centre social et travaux de viabilisation
- Commande publique : avenant n°2 - marché de restauration scolaire
- Plan d'aménagement de la forêt - coupes d'amélioration 2020
- Plan d'aménagement de la forêt – proposition de coupes pour 2021
- Sollicitation d'une subvention à la région pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée dans le cadre du dispositif d'aide au materiel de désherbage
- Non-incorporation dans le domaine communal d'un bien sans maître - parcelle cadastrée n°40 section xa
- Rétrocession des espaces communs du lotissement les allées de Plou lann
- Syndicat intercommunal à vocation unique « forges et métallurgie du fer en brocéliande » – transfert de propriété des archives et répartition de l'actif
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association classe 0
- CCAS : présentation du rapport d'activités 2019

18 NOV.

- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- Autorisation de signature d'une convention générale d'utilisation des missions facultatives du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine
- Personnel communal - modification du tableau des effectifs
- Finances : admission en non-valeur et créance éteinte
- Scolaire – participation financière à l'école privée de Montfort-sur-Meu (unité localisée pour l'inclusion scolaire)
- Scolaire : contrat d'association école privée – versement du solde de la participation 2020
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des classes 0
- Jeunesse – autorisation de signature d'un avenant à la convention-cadre avec l'Inter'Val – ouverture d'un créneau supplémentaire à l'espace jeune –
- Vote d'une motion de soutien aux commerces de proximité en période de confinement
- Formation/information à l'utilisation de l'outil de transmission des convocations i-delibre

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur **www.plelan-le-grand.fr**
Une version papier est disponible en mairie

DE NOUVEAUX GÉRANTS AU PROXI

Rémi DANGLARD agé de 59 ans et son fils Florent DANGLARD agé de 31 ans ont repris le magasin Proxi depuis le 18 novembre 2020. Autrefois commerçants à Poitiers, ils ont toujours voulu retourner sur la Bretagne.

Heureux de retrouver leurs racines bretonnes, ils sont ravis de l'accueil sympathique et serviable des Plélanais. « *J'aime la mentalité d'ici, on ressent un esprit d'entraide* » indique Florent DANGLARD. Rémi et Florent, remercient les Plélanais pour leur accueil. Ils continuent à « *faire tourner les produits* » et faire le maximum pour satisfaire tout le monde.

Depuis leur arrivée, ils ont la volonté de proposer de nouveaux produits à leurs clients, par exemple : un café torréfié fait maison.

En cette période de Noël, les nouveaux gérants vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Renseignements

Tél : 02 56 18 99 82 / **Adresse:** 30 Avenue de la Libération

LES ILLUMINATIONS DE NOËL ET LES ARBRES HABILLÉS POUR L'HIVER

Le bourg s'illumine ! Les services techniques ont mis en place des guirlandes lumineuses.
Merci au « café-déco » de l'Inter'Val qui a de nouveau tricoté pour habiller les arbres du Vélodrome.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

450 REPAS SONT SERVIS TOUS LES JOURS AU RESTAURANT SCOLAIRE. DÉCOUVREZ COMMENT SE PRÉPARE LA PAUSE MÉRIDIENNE ET COMMENT LES ÉLÈVES LA VIVENT.

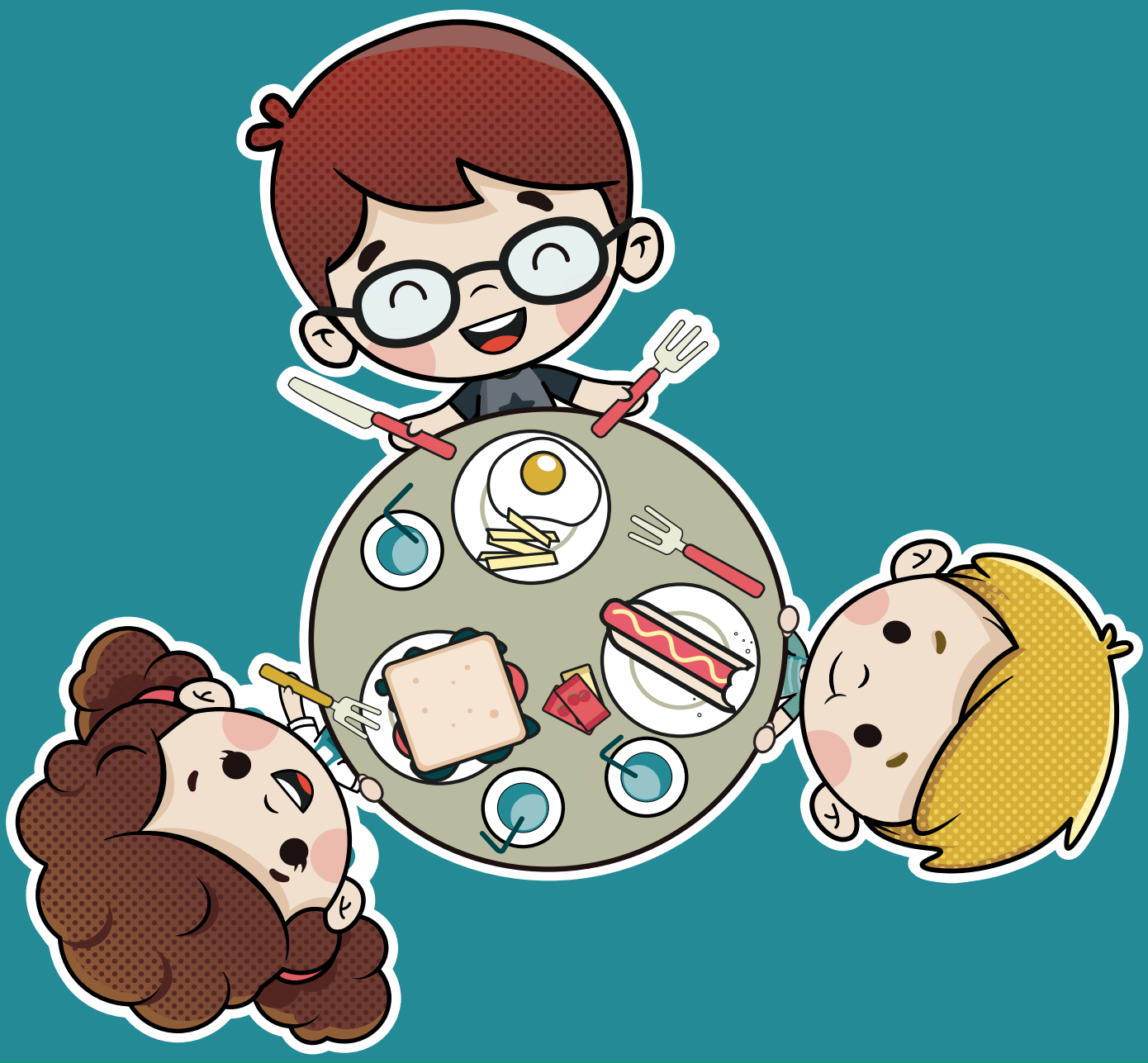

LE PARCOURS

Durant les temps de déjeuners 12h10 – 14h, le restaurant scolaire accueille : 155 élèves des écoles publiques élémentaires et maternelles, 185 élèves des écoles privées élémentaires et maternelles, et 185 collégiens.

12H-12H15

12H15-12H45

Menu végétarien

Depuis le 1er novembre 2019, les restaurants scolaires, comme celui de Plélan-le-Grand, proposent 1 fois par semaine un menu végétarien. C'est donc plus de fibres, de vitamines , des minéraux et moins d'acides gras saturés...et de nouvelles saveurs.

12H15-12H45

12H45-13H

DES ENFANTS

Depuis la loi Egalim du 1er novembre 2019, des actions sont mises en place pour améliorer la qualité nutritionnelle des repas et la protection de l'environnement. Tour d'horizon d'un parcours des enfants de l'école publique de La Pierre Pourprée de Plélan-le-Grand.

12H15-12H45

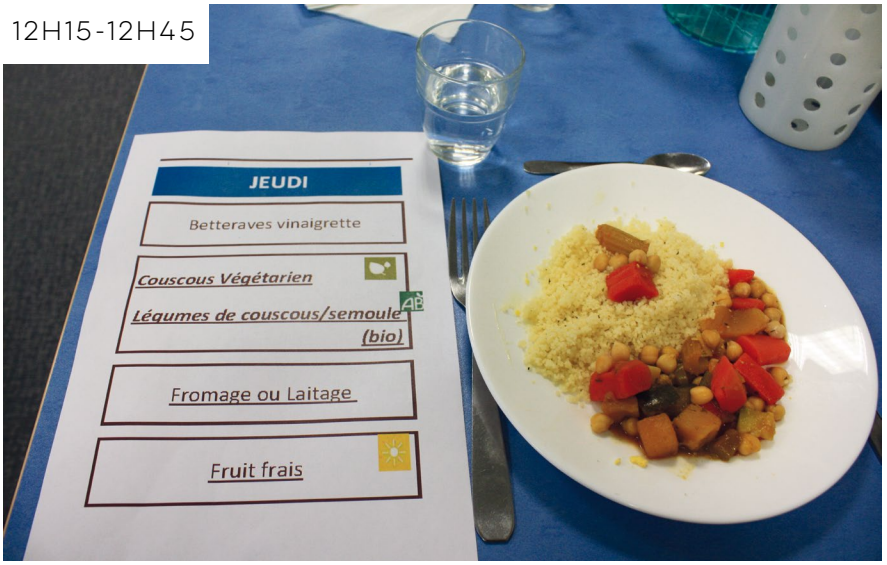

Interdiction plastique

Depuis le 1er janvier 2020, les couverts en plastique sont interdits. Il y en avait pas à Plélan. Moins de plastique, c'est plus de poissons sauvés !

13H

LE PARCOURS DES

La journée des agents commence à 7h30. Les repas sont préparés sur place à partir de produits frais et de saison.

LE MATIN

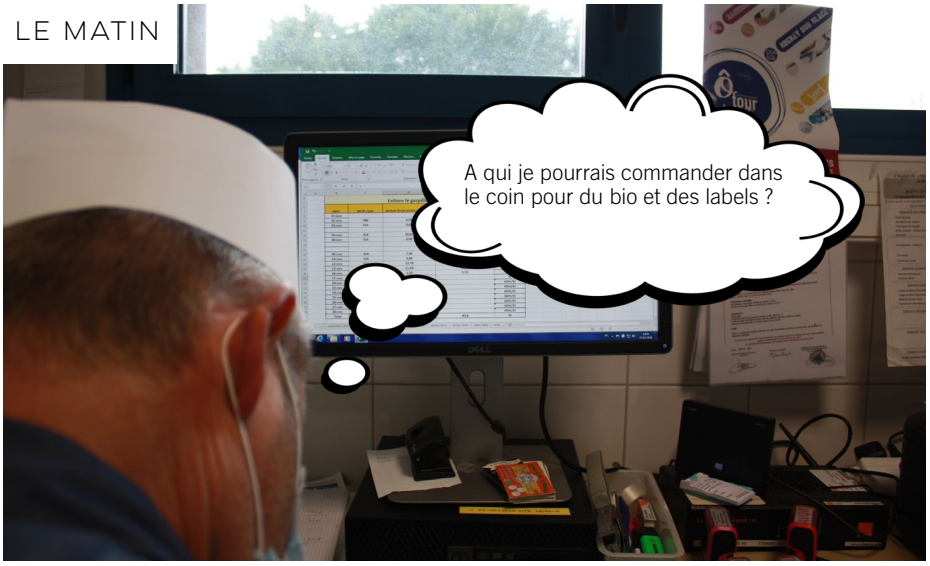

LE MATIN

Qualité des produits

La saviez-vous ? A partir du 1er Janvier 2022, tous les ans, 50% des produits commandés devront être « *sous signes de qualité* » : produits bio, produits écolabel, label rouge, produits de la ferme....et bien à Plélan, c'est déjà le cas depuis Septembre 2019.

12H45-13H

13H

PROFESSIONNELS

Le cuisinier, salarié du groupe Convivio, assure la gestion des approvisionnements et prépare les repas, aidé de 2 agents de la commune. Tour d'horizon des professionnels du restaurant scolaire.

12H15-12H45

Les menus

Les menus sont établis avec l'appui d'une nutritionniste et validés en commission restauration.

Loi Egalim : www.agriculture.gouv.fr/egalim-ce-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation.

13H

LE CLUB DE TENNIS : LE TC ATP

Le Tennis Club Association Treffendel Plélan s'adapte à la crise sanitaire et a de ne nouveaux projets pour l'année 2021 !

Une centaine d'adhérents

Le saviez-vous ? Les Plélanais peuvent bénéficier des cours de tennis le jeudi et samedi matin à Plélan et le lundi et samedi matin à Treffendel en adhérant à cette association. Des créneaux de loisirs sont disponibles le mercredi, le vendredi et le samedi après-midi à Plélan-le-Grand.

Durant les cours, la distanciation est maintenue et les éducateurs portent le masque. L'utilisation d'une application «Padlet» permet de garder le contact entre les adhérents et de lancer des exercices de renforcement et des challenges (jonglage,...) aux jeunes.

L'objectif du club est de faire découvrir la compétition dans un environnement familier au sein du club avant de les faire participer aux compétitions inter-clubs par catégorie d'âge et de niveau.

D'ailleurs, durant les vacances d'été, de nombreux Plélanais ont participé aux tournois du club. Le taux de participation fut exceptionnel malgré les restrictions dues à la crise sanitaire. « *Dès que c'est autorisé, on va jouer !* » s'exclame Bertrand L. Deputte Président du TC ATP.

Comme chaque année, le club a proposé une initiation au tennis après le forum des associations pour faire découvrir ce sport à tous. Pendant les vacances de la Toussaint, un après-midi «*balles oranges et rouges* » a été animée par deux jeunes filles hyper motivées à destination des plus jeunes. Ils ont ainsi pu jouer et disputer des matchs avec un bon goûter à la clé !

Cette animation a connu un franc succès et le club envisage de multiplier ces événements...

« *Les idées, les projets et l'envie de partager des bons moments ne manquent pas !* » souligne Bertrand L. Deputte Président du TC ATP.

Le club de tennis espère pouvoir aller au bout de ses initiatives pour cette année qui s'annonce encore assez mouvementée d'un point de vue sanitaire.

«*Nous espérons ainsi pouvoir mettre en place des rencontres tennistiques les samedis après-midi* » (petits matchs et jeux pour tous les niveaux).

«Si nos actions vous donnent envie, n'hésitez pas à nous contacter par mail, atp.tennisclub@gmail.com, pour en savoir plus vous pouvez aussi nous suivre via notre page FB ou Instagram TC ATP. Il y en a pour tous les goûts, loisirs, compétition.

Nous serons ravis de vous faire découvrir notre club et de vous compter parmi nous.»

CLUB DE BROCÉLIANDE

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
Secrétaire : Jean Marie-Madeleine
Trésorière : Parin Marie-Thérèse
Vice-président : KersperKerspern Bernard
Président : Brechat Jean-Pierre

Le club propose tous les jeudis à la salle des fêtes ou au vélodrome de 13h45 à 18h des jeux (la belote, le tarot, jeux de dame...) ou des activités sportives (la marche, le palet...) au vélodrome en fonction de la météo. Cependant, en raison du contexte sanitaire, ces activités sont fermées.
Vous êtes volontaire pour intégrer le bureau ou vous souhaitez être informé de la reprise des activités ?
Envoyez un e-mail à l'adresse jean-pierre.brechat@orange.fr

ADMR : DES VÉHICULES DE SERVICE

Le 30 novembre, 12 aides à domiciles de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) ont reçu leurs véhicules de service !

Livraison des Renault Clio

14 véhicules Renault Clio sont arrivés sur l'aire de covoiturage de Plélan-le-Grand en présence de quelques bénévoles de l'association, des services de la fédération ADMR, des professionnels locaux qui assureront la maintenance des véhicules et des élus du territoire dont l'adjointe aux affaires sociales et aux solidarités, Mme Arlette Rouzel.

Le président de l'association ADMR de Plélan, M. Joël TURQUETY a eu le plaisir de remettre les clés des véhicules de service aux 12 salarié-es remplissant les conditions nécessaires (1/3 du personnel). Il et elles sont partis avec leurs véhicules pour réaliser leurs interventions de l'après-midi sous les applaudissements.

Ce nouvel outil de travail performant offrira plus de confort aux salarié-es, tout en améliorant la visibilité de l'ADMR dans son territoire.

*« Que l'ensemble de nos personnels soient remerciés pour leur professionnalisme et la qualité du travail fourni en ces temps difficile*s » indique le président de l'association ADMR, M. Joël TURQUETY.

« TRAVAILLER EN ACCORD AVEC NOS VALEURS »

Rencontre avec Benjamin et Yohann Pegeault, jeunes agriculteurs en transition vers l'autonomie et la durabilité de leur ferme

Yohann et Benjamin ont grandi à Plélan-le-Grand. Benjamin s'est rapidement orienté vers des études agricoles à Montfort-sur-Meu. Yohann a d'abord étudié dans le domaine de l'électricité et de l'informatique pour finalement changer d'orientation et effectuer un BTS agricole également à Montfort-sur-Meu.

Intéressé par la diversité du métier de paysan, Benjamin a su depuis son enfance qu'il voulait travailler dans une ferme.

« *J'étais souvent à la ferme pendant mon enfance, je savais que je voulais en faire mon métier. Quand Yohann s'est réorienté, l'idée d'un projet familial a commencé.* »

Étant jeune, Yohann voyait trop de contraintes dans le métier de ses parents et ne voulait pas le même rythme de vie, mais il a finalement changé d'avis.

« *J'avais grandi dans une ferme, mais je n'y connaissais rien, car j'y allais très peu. À 20 ans, j'ai finalement repris une formation agricole et c'est en arrivant sur la ferme familiale que j'ai découvert ma vocation»..*

En 2016 Yohann rejoint Benjamin dans la ferme. Accompagnés de leur père et de leur oncle, ils entament de grands changements : réimplantations de prairies, réintroduction du taureau, éducations des jeunes sous vaches nourrices, groupement des vêlages, conversion à l'agriculture biologique et plantation d'arbres.

Leur quotidien :

Une journée type commence par la traite des vaches, l'alimentation et le déplacement des différents lots au pâturage. Le milieu de journée varie en fonction des saisons; Benjamin s'occupe plutôt des travaux des champs et des aménagements de la ferme et Yohann s'occupe des animaux et de la partie administrative. La journée se termine comme elle a commencé : par la traite.

Les changements vers une ferme autonome et durable sont longs et compliqués, mais Yohann et Benjamin s'entourent de professionnels convaincus par ce système pour avancer.

« *L'enjeu de notre génération est de continuer à nourrir la population tout en ayant un impact positif sur l'environnement. Le modèle agricole qu'on choisit dessine notre paysage et impacte la qualité de notre environnement. Tout le monde est concerné, les agriculteurs vendront leurs produits seulement s'ils trouvent des personnes pour les acheter. Chacun de nos achats est le meilleur moyen de voter pour façonner l'environnement dans lequel on souhaite vivre.* »

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur **www.plelan-le-grand.fr**

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand
Tél. **02 99 06 81 41**
Fax **02 99 06 97 96**
accueil@plelan-le-grand.fr
www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi au mer. > **9h/12h – 14h/17h**
Jeudi > **14h/17h**
Vendredi > **9h/12h – 14h/16h30**
Le premier et le troisième samedi du mois : **9h à 11h30.**

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au **02 99 06 81 41.**

Rencontrer le maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand
Tél. **02 99 61 80 03**
mediatheque@plelan-le-grand.fr
www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00-19h00
Mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00
Vendredi : 16h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h30

Horaires cyber-base

Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 14h00-18h00
Jeudi : 14h00-17h00
Vendredi : 16h00-18h00
Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand
Tél. **02 99 61 87 27**

Horaires

Lundi & jeudi > **8h30/12h – 13h30/18h**
Samedi > **8h30/12h30 – 13h30/17h30**

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Konor VILBOUX
Lucie ROLLAND
Côme PIERRE BLANCHET
Joachim FOUQUET
Jade GUERIN

Décès

Virginie BOULE épouse HUCHOT
René CORVOISIER
Marie-Anne DAVOINE épouse SALMON
Armand LORRE
Jeannine MORLAIS épouse BEAUDAIRE

VIE LOCALE

COVID 19 : LES MESURES SUR LA COMMUNE

Du 30 octobre au 15 décembre, un nouveau confinement s'est imposé. Quelles ont été les mesures de la mairie pour accompagner au mieux les Plélanais à cette deuxième vague ?

Maintien des activités essentielles et des réunions à caractère professionnel

La mairie a maintenu l'accès aux salles communales et aux activités considérées comme indispensables et essentielles par les autorités de l'Etat. De nombreux Plélanais ont donc pu donner leur sang lors de la collecte du 2 novembre à la salle des fêtes malgré le confinement. Pour les réunions à caractère professionnel, dans le respect du ratio de 4 m²/personne. Les demandes ont été traitées au cas par cas.

Maintien du marché dominical

Seuls les commerçants alimentaires (titulaires et volants) ont été admis. Les commerçants non alimentaires ont réintégré le marché le 29 novembre.

Continuité des services publics

L'ensemble des services a maintenu ses activités. L'accueil de la Mairie a été maintenu et à la médiathèque, un service de réservation et de retrait (Drive Book) a été organisé durant ce confinement. 477 documents ont été empruntés en drive à la Médiathèque.

Nouveau protocole sanitaire adapté : TAM

Pour les Temps d'activités du Mercredi Matin, en raison du contexte sanitaire le brassage des enfants a été au maximum évité en répartissant les enfants par groupe « classe » et non par activités..

Communication renforcée

Mise à disposition des attestations de déplacement dérogatoire. Relai de la communication de l'UCAP pour informer les Plélanais sur le web, la liste des commerçants ouverts et proposants de la livraison. Promotion de l'application TousAntiCovid et des numéros d'informations, d'aides et d'urgences aux Plélanais.
Renforcement des affichages et création de visuels. Plus de 50 affiches pour le port obligatoire des masques dans tous les lieux publics. Affichage pour annoncer l'accueil des enfants avant la rentrée scolaire du 2 novembre - 10h.

Mairie : soutien des commerçants

La commune de Plélan-le-Grand, s'est inscrite dans la dynamique nationale de demande d'évolution des autorisations d'ouverture des commerces dits « *non-essentiels* » et demande qu'une différenciation soit appliquée en milieu rural. Il y a moins de monde dans les rues des bourgs ruraux que dans les villes denses. « *Nous devons trouver ensemble des solutions adaptées aux contextes locaux pour limiter les risques tout en permettant l'ouverture des commerces de proximité. Il faut que les directives nationales évoluent pour le milieu rural afin qu'elles se mettent en cohérence avec la réalité des risques sur nos territoires.*» a indiqué Murielle Douté-Bouton, Maire de Plélan-le-Grand.

Lancement de l'enquête publique : PLUi

Reportée suite au confinement, l'enquête publique a été reprogrammée: elle se déroulera du 13 janvier au 24 février 2021, 3 permanences de la commission d'enquête à Plélan :

Permanences pour le PLUi :
La population est invitée à prendre connaissance du contenu du document d'urbanisme et à exprimer ses observations.
13 janvier et 24 février : 9h-12h
Plélan-le-Grand (Communauté de communes de Brocéliande)
22 février : 9h-12h
Plélan-le-Grand (Mairie)

Les documents relatifs au PLUi sont accessibles sur :
www.cc-broceliande.bzh

A partir du 19 janvier

Trésor public
Accueil sur rendez-vous les mardis après-midis au 02 99 09 85 30 ou sur impots.gouv.fr dans la rubrique contact.
Mairie

Permanences le 2ème mercredi de chaque mois.

CIRFA de Rennes : Armée
Offres de recrutement de l'Armée de Terre.
Médiathèque

Vous avez besoin de vêtements ?

Vestiaire troc
Vous avez besoin de vêtements, de chaussures...
L'équipe du vestiaire peut vous accueillir sur rdv les lundis après-midi.
Contacter l'accueil de L'Inter'Val
au 02 99 06 88 90
L'Inter'Val

Restons solidaires !

SOLIDAIR BREIZH
SOLIDAIR BREIZH est une plateforme d'entraide entres habitants du territoire, qui permet de mettre en lien les personnes qui ont besoin d'aide et celles qui peuvent apporter leur aide. L'Inter'Val fait le lien entre ces différentes personnes afin de développer la solidarité !
Contacter l'accueil de L'Inter'Val
au 02 99 06 88 90
L'Inter'Val

☐ JE VEUX REJOINDRE LE COMITÉ DES JEUNES !

PRÉNOM : NOM :

MON TÉLÉPHONE :

MON E-MAIL:

A déposer en mairie ou dans la boîte à lettres citoyenne avant le 5 février 2021

CALENDRIER DES COLLECTES

2021

Jours de sortie des bacs jaunes en 2021

JEUDI 7 JANVIER 2021
JEUDI 21 JANVIER
JEUDI 4 FÉVRIER
JEUDI 18 FÉVRIER
JEUDI 4 MARS
JEUDI 18 MARS
JEUDI 1 AVRIL
JEUDI 15 AVRIL
JEUDI 19 AVRIL
VENDREDI 14 MAI
VENDREDI 28 MAI
JEUDI 10 JUIN
JEUDI 24 JUIN
JEUDI 8 JUILLET
JEUDI 22 JUILLET
JEUDI 5 AOÛT
JEUDI 19 AOÛT
JEUDI 2 SEPTEMBRE
JEUDI 16 SEPTEMBRE
JEUDI 30 SEPTEMBRE
JEUDI 14 OCTOBRE
JEUDI 28 OCTOBRE
VENDREDI 12 NOVEMBRE
JEUDI 25 NOVEMBRE
JEUDI 9 DÉCEMBRE
JEUDI 23 DÉCEMBRE
JEUDI 6 JANVIER 2021

Sortie du bac jaune le mercredi soir, poignée vers la rue pour faciliter le travail des agents.

Les dates en jaune correspondent aux collectes reportées suite aux jours fériés.